



## Quelles sont les personnes éligibles ?

- Les personnes de plus de 60 ans repérées "à risque de dénutrition" ou "dénutries" par l'infirmière libérale via l'application D-NUT®,
- vivant à leur domicile, hors institution,
- ne sortant pas d'une hospitalisation
- sans prise en charge par un prestataire de santé à domicile.



## Comment devenir expérimentateur ?

- ▶ Participer à la formation
- ▶ Créer ou s'inscrire dans une équipe de prise en charge locale
- ▶ Signer l'adhésion au parcours



Ce projet est porté par l'URPS des Infirmiers Libéraux des Pays de la Loire et la SRAE Nutrition des Pays de la Loire.



## NOUS CONTACTER :

 06 98 25 82 37

[coordination.parcoursdnut@gmail.com](mailto:coordination.parcoursdnut@gmail.com)

Avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire, l'Assurance Maladie et en partenariat avec le GRADeS et le Gérontopôle des Pays de la Loire.

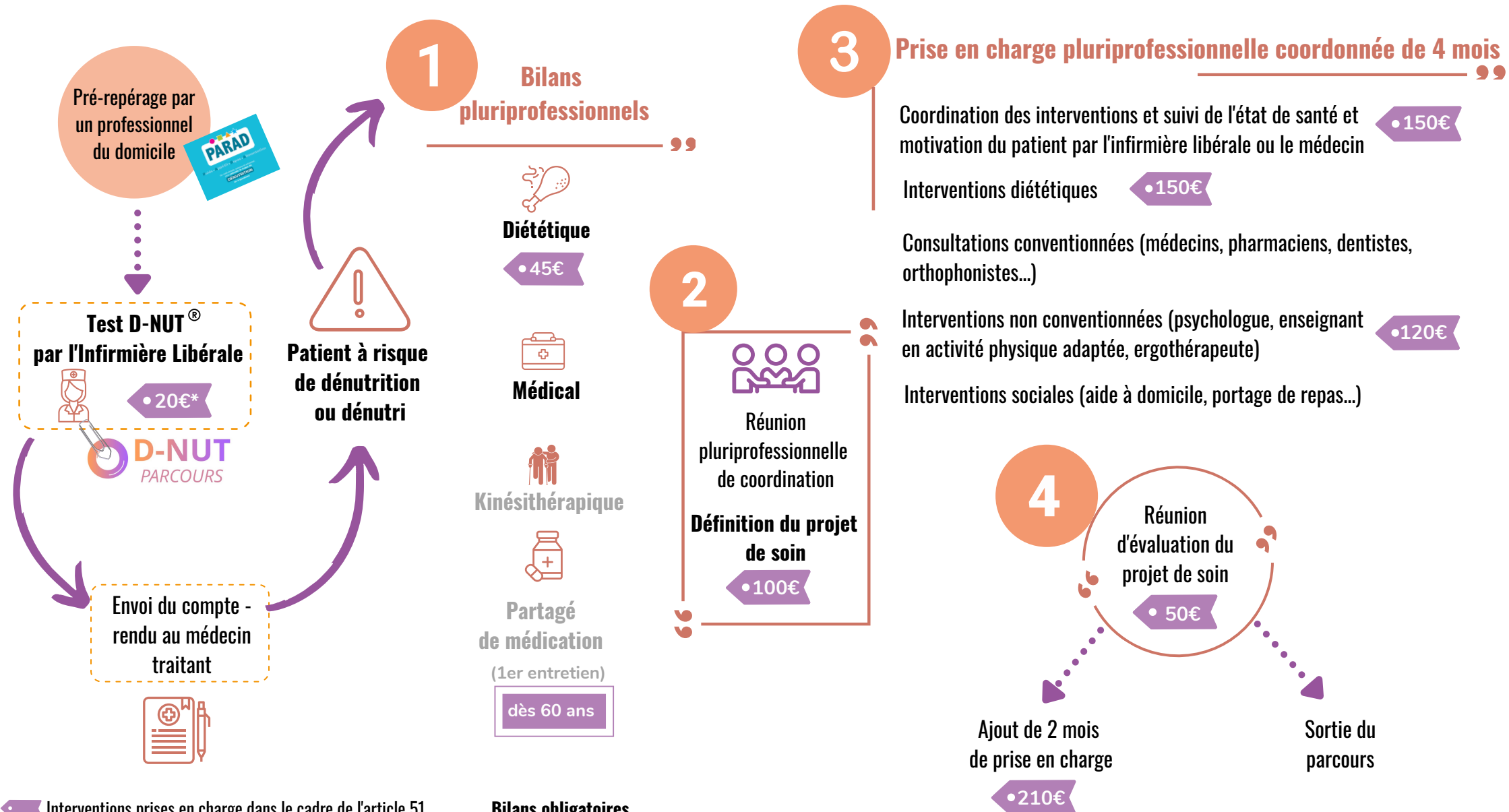


## Parcours expérimental de prise en charge de la dénutrition des personnes de plus de 60 ans à domicile



# D-NUT<sup>®</sup>

## PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE



Interventions prises en charge dans le cadre de l'article 51

\*Si le patient est inclus dans le parcours

**Bilans obligatoires**

Bilans recommandés

dès 60 ans